

Chronique locale & départementale

La Compagnie du Nord fait travailler activement au rétablissement des voies ferrées de Lille à Paris pour le ravitaillement de la capitale. Ces travaux ne sont que provisoires, c'est-à-dire qu'on rétablit à l'aide de madriers, de poutres, etc., et en beaucoup d'endroits on ne pourra même se servir que d'une seule voie. Jusqu'à nouvel ordre elle sera inclusivement à la disposition de l'intendance. Il n'est pas encore question de l'ouverture du chemin de fer aux marchandises ni aux voyageurs.

Hier, les Prussiens ont empêché les travaux au-delà d'Amiens, mais par suite de démarches de la Compagnie, ils ont été continués.

Quoiqu'il en soit, la Compagnie, dans quelques jours, n'aura pas expédié à destination de Paris moins de 150 wagons de farines, ce qui représentera plus de 10,000 balles.

Jusqu'ici aucune autre denrée n'a été expédiée. On attend le rétablissement complet de la voie directe pour envoyer des bestiaux et autres marchandises qui, d'ailleurs arrivent à Paris par d'autres voies.

On nous prie d'annoncer qu'un message certain se dispose à partir pour Paris dimanche matin. Les personnes qui avaient des commissions à lui donner sont priées de s'adresser rue de Tournai, 12, à Lille (estaminet de la Ville de Bordeaux.)

Une lettre de M. Auguste Debœuf, lieutenant au 46^e régiment bis, ter bataillon, 3^e compagnie, parvenue hier à Tourcoing, indique que ses compagnons de captivité à Coblenz sont, indépendamment de M. Louis Eeckman, capitaine, MM. Louis Cau, Louis Urtucie, Pierre Desrumaux, J.-B. Ducoulombier, Julien Lefebvre, Hippolyte Duforest et Emile Bouvier, de Tourcoing; Desmarchelier et Pierre Roty, de Roubaix; Cornille, caporal, et Louis Cardon, de Mouvaux; Jean-Baptiste Bonte, Alphonse Pluquet et Usmar Wagon, de Maro-en-Barœul; Henri Duquesne et Jean-Baptiste Desmullier, d'Hom; Jean-Baptiste Fournier, de Lers; Applincourt, d'Hon-Hergies (Nord).

On adresse la lettre suivante à M. le Rédacteur du Propagateur :

Monsieur,

Dans votre numéro du 31 janvier vous reproduisez un article de l'Indicateur de Roubaix et Tourcoing relatif à l'affaire de Saint-Quentin.

Je viens vous prier de vouloir bien insérer les quelques lignes de rectification que j'ai l'honneur de vous adresser.

Assurément je ne puis que faire l'éloge public de la conduite de mon jeune sous-lieutenant Lorthois. Moi-même j'ai été le premier à le féliciter de son courage et de sa bravoure et je l'ai chaudement recommandé à la bienveillance de notre commandant.

Mais je ne puis laisser passer sous silence cette phrase : « Son capitaine avait disparu. » Je suis resté avec ma compagnie pendant toute la durée du combat, et je n'en ai confié le commandement à personne.

Quant à une charge à la baïonnette, il nous était malheureusement impossible d'en faire : mitraillés de toutes parts, nous ne pouvions que répondre bien faiblement au feu de notre ennemi, et nous dûmes nous replier après avoir épuisé toutes nos munitions.

Agréés, etc.

Le capitaine commandant la 3^e compagnie du 46^e régiment bis.

CH. DE VOGELSSANG.

Hier matin ont eu lieu à Lannoy les funérailles de M. Alfred Parent, lieutenant au 46^e régiment de marche de la garde mobile.

Ce jeune officier a été frappé mortellement le 29 janvier, pendant la bataille de Saint-Quentin.

Les autorités municipales, et la garde nationale de Lannoy assistaient au cortège funèbre ainsi que des députations de la garde mobile du Nord et de la garde nationale et du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix.

M. Ernest Canissé, maire de Lantoy, a prononcé les paroles suivantes sur la tombe du soldat défunt :

Réunis autour de cette tombe, qui bientôt va se relever pour toujours sur les restes inanimés de notre malheureux aîné, un sentiment de douleur profonde semble seul pouvoir remplir nos cœurs en ce pénible moment. Il en est deux autres pourtant, qui s'efforcent de lutter en nous, contre le chagrin qui nous oppresse; c'est l'admiration et la reconnaissance.

Gloire au soldat vaillant et généreux, qui, bravant les périls, a payé de sa vie son courage et son patriotisme !

Merci au frère dévoué, qui, malgré des difficultés que bien d'autres auraient jugées insurmontables, est parvenu à nous ramener ces précieuses dépouilles; et nous permet ainsi de payer un dernier tribut de louanges, de gratitude et de larmes, à l'une de ces nombreuses victimes, auxquelles la France vaincue, mais généreuse, doit au moins d'avoir sauvé son honneur, et rendu chèrement la victoire à son implacable ennemi.

Alfred Parent, ta ville natale conservera ton nom, parmi cent de ses enfants dont elle a le plus le droit de s'enorgueillir.

Et vous, parents, frères, amis, quel juste sentiment de fierté, ne doit pas se mêler en ce moment à votre ineffable douleur ?

Elles sont à jamais ennoblies, les familles de ceux, tombés victimes de cette guerre impie, elles ont un droit éternel au respect de tous ceux qui sentent battre en eux un cœur français, car leurs enfants ont donné leur vie, pour la cause la plus sainte; pour la défense de leur pays, de leur honneur et de leur liberté.

Que loin de nous laisser abattre par le spectacle poignant que nous avons devant les yeux, nous y puisions une haine, plus profonde encore, contre les odieux envahisseurs qui souillent depuis trop longtemps, le sol sacré de notre chère patrie. Chaque victime qui tombe au champ d'honneur, fait retentir en nos âmes un cri de vengeance, qui bientôt s'éleva si haut, que les barbares qui nous ont écrasés jusqu'à présent, en reculeront épouvantés.

Fatigués d'une lutte sans merci, peut-être nous recueillerons-nous quelque temps avant de tenter un effort suprême et réparateur; mais ce jour ne se fera certes pas longtemps attendre. Puisse-tu du séjour des braves, où ton âme héroïque s'est envolée, faire alors passer dans nos cœurs, un peu de cette ardeur indomptable qui fit tant de fois l'admiration de tes compagnons d'armes.

Ce sera pour toi la juste récompense qu'ont mérité tes rudes labeurs, de voir qu'enfin nous triomphons en nous inspirant de ton exemple.

Alfred Parent, glorieux martyr de ton courage, une dernière fois adieu ! et merci pour ton dévouement.

Dernières nouvelles

La Correspondance Havas de Bordeaux annonce que le brave et infortuné général Bourbaki est mort des suites de sa blessure.

Un télégramme de Bruxelles dit que les conditions de paix formulées par Bismark ne sont pas celles indiquées par le Times. Ces conditions arrêtées avec M. Jules Favre, en principe, ne seront officiellement connues qu'après l'élection de l'assemblée constituante.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Bordeaux, 2 février. Les journaux, la Liberté, le Français, la France, le Constitutionnel, l'Union universelle, la Gazette et la Guyenne publient des protestations contre le décret du 31 janvier, relatif aux incompatibilités électorales. Ils disent qu'avant de livrer leurs protestations à la publicité ils ont cru devoir envoyer trois députés auprès de M. J. Simon pour lui demander s'il n'existait pas un décret relatif aux élections, signé par le gouvernement de Paris et si toutes les incompatibilités s'y trouvent supprimées, sauf l'inévitabilité des préfets dans les départements qu'ils administrent. Les élections auront lieu à Paris le 5, et le 8, dans les départements; la réunion de l'assemblée aura lieu le 12.

L'Officiel contenant un décret a été envoyé dans les départements par ordre du gouvernement de Paris.

M. J. Simon a reçu un sauf-conduit le 31 janvier, et est parti le matin. Arrivé à Bordeaux, il a convoqué les membres de la délégation pour leur exposer les faits.

La délibération a été longue ce soir. Le conseil s'est réuni de nouveau et a déclaré aux députés de la Presse qu'il persistait à maintenir l'exécution du décret de Paris.

En présence de ces déclarations que M. J. Simon autorise à rendre publiques, les représentants de la Presse, soussignés, n'ont qu'à attendre l'exécution du décret de Paris.

(Sui vent les signatures.)

Bordeaux, 2 février. Le Siècle approuve le décret relatif aux incompatibilités électorales.

La Gironde dit que l'opportunité des dispositions semble discutable.

Une réunion publique au Grand-Théâtre, a nommé vingt-trois notabilités républicaines pour former le futur Comité du salut public, composé de MM. Louis Blanc, Victor Hugo, Gambetta, Rochefort, Esquiros, Dupontal, Schœlcher.

Le Comité de défense de l'Alsace et de la Lorraine, formé à Bordeaux, s'est réuni hier, et a envoyé une adresse à Gambetta. Cette adresse adjure le gouvernement de continuer la guerre à outrance.

Il y a eu une réunion démocratique à Toulouse. 3000 personnes ont résolu la déchéance du gouvernement, et le parti d'action.

La proclamation des préfets de Marseille et des Basses-Pyrénées se prononcent pour la continuation de la guerre à outrance.

Granville, 1^{er} février. Le service des marchandises et des voyageurs est rétabli entre Meudon et Honfleur et Trouville et entre Rennes et Redon Saint-Malo et Brest.

Châlons 1^{er} janvier. Les Prussiens ont occupé Dijon.

Marseille. La ville est triste et contenue mais tranquille.

Les proclamations du préfet et de la municipalité ont produit bon effet.

Les journaux sont unanimes à recommander l'ordre.

Aucune manifestation n'a eu lieu dans les rues.

Berne 2 février. Manteuffel a marché à la poursuite des français sur la frontière Suisse. Hier 25,000 hommes 400 chevaux 180 canons et un grand nombre de fourgons passèrent la frontière.

Neunberg est rempli de fuyards de malades et de blessés. On les héberge dans les églises.

Berlin, 2 février. Le Staatsanzeiger publie le texte de la convention de Versailles du 28 janvier la contribution de la ville de Paris doit être payée avant le 12 février.

La convention ne parle que d'un service postal de lettres ouvertes, elle ne mentionne rien des envois de journaux.

Versailles, 2 février. Lors de la conclusion de l'armistice le siège de Belfort et l'armée de Bourbaki en furent exclus. Hier, Bismark a proposé à J. Favre la cessation des hostilités et l'extension de la ligne de démarcation jusqu'à la frontière suisse contre la reddition de Belfort avec le libre départ de la garnison. La proposition a été repoussée.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

NAISSANCES

22 janvier. — Calliou Rosalie, à l'Épeule. — Meaux Jules, rue Duesme. — Leduc Zoé, au Cul de four. — Debusse Palmyre, rue du Fort. — Raoul Désiré, rue d'Arcole. — Dapsens Emile, au Fort Mulliez. — Denauw Marie, au Pile. — Vercurysse Joseph, au Fontenoy. — Bacq François, rue du Moulin-Brûlé. — 23 janvier. — Bonte Laune, rue de Lannoy. — Deleporte Marie, aux 3 Ponts. — Lelong Louis, rue St-Honoré. — Coucke Hector, rue des Filatures. — Desmarest Jules, au Pile. — Jacquens Alphonse, rue St-Joseph. — Petit Pierre, rue des Longues-Haies.

DÉCÈS

22 janvier. — Lecoutre Césarine, 36 ans, ménagère, à la Maquellerie. — Fourneau Céline, 7 mois, rue Ste-Elisabeth. — Desmet Thècle, 81 ans, ménagère, rue de Tourcoing. — Dewarlez Achille, 74 ans, propriétaire, adjoint au maire de la ville de Roubaix, rue du Château. — Dekeukelaire Jean-Baptiste, 61 ans, fleur, Impasse du Château. — Buvry Charles, 3 ans, rue des Longues-Haies. — Desvignes Céline, 30 ans, institutrice, rue Nationale. — 23 janvier. — Bouscart Charles, 4 jours, à la Potennerie. — Leclercq Marie, 1 an, rue du Bois. — Roty Eloy, 4 ans, rue de la Vierge. — Corne Eugénie, 9 mois, à l'Hospice. — Roussel Eucherine, 72 ans, sans profession, rue du Coq Français. — Leleux Jeanne, 6 mois, au Fontenoy. — Vanneque Emile, 1 an, rue de Flandre. — Vanoost Ivon, 45 ans, teinturier, au Fontenoy. — Carpentier Rosalie, 50 ans, ménagère, au Fontenoy. — Delidique Elise, 30 ans, servante, à l'Hôpital. — Derudder Armand, 1 mois, rue du Bois.

MARIAGES

23 janvier. — Isidore Holvoet, 22 ans, tisserand et Sophie Dufrest, 21 ans, journalière. — Edouard Vandercruyssen, 27 ans, tisserand et Angéline Debrackeler, 48 ans, cuisinière.

SOUSCRIPTION NATIONALE

LISTES DU COMITÉ

Liste 383. — Ateliers de M. L. Scrépel et fils

Report 70.898 f.61.
Lévin Gaillois 50 c. — Pauline Desmarilz 50 c. — Louis Defrenne 25 c. — Ferdinand Bernard 15 c. — Emile Cardon 50 c. — Joseph Devic 50 c. — Marie Catloing 20 c. — Rosine Deineufcourt 1 f. — Hermance Lerouge 10 c. — Camille Debuine 10 c. — Céline Delfosse 10 c. — Hermance Pau 10 c. — Clémence Desnolet 25 c. — Hermance Desmettre 25 c. — Marie Florquin 25 c. — Thérèse Florquin 10 c. — Maria Cattoire 25 c. — Hélène Holvoet 25 c. — Elisa Mouton 25 c. — Marie Popelier 25 c. — Adèle Liagre 25 c. — Flore Labitte 25 c. — Coralie Baucourt 25 c. — Clémence Destombes 50 c. — Hortense Leveugle 50 c. — Elise Desnolet 50 c. — Ema Lernould 50 c. — Philomène Callonne 1 f. — Maria Liégeois 50 c. — Clémence Lagache 50 c. — Elise Barrene 50 c. — Marceline Hœle 25 c. — Maria Delfosse 50 c. — Philomène Grouillon 50 c. — Clara Lebrun 50 c. — Elise Calment 50 c. — Victorie Desrumaux 50 c. — Marie Desrumaux 50 c. — Philomène Honoré 50 c. — Sobhie Lebrun 50 c. — Philomène Heyle 25 c. — Philomène De dall 50 c. — Emile Delannoy 50 c. — C. Brown 2 c. — Louis Cochetux 50 c. — Eugène Lass 50 c. — Jules Delfosse 50 c. — Charles F 50 c. — Lesaffre 50 c. — Desblum 50 c. — Henri Coucquet 30 c. — Louis N 10 c. — Duhamel 30 c. — Adolphe De bon 30 c. — Louis Desreux 30 c. — P. Kerkove 15 c. — P. Ingelbert 25 c. — Auguste Preys 25 c. — J. Bte Portoi 50 c. — Henri Spender 50 c. — Lecomet 50 c. — J. Bte Lefebvre 25 c. — J. B. Lepers 50 c. — Louis Lepers 50 c. — J. B. Delaplace 50 c. — Jules Delplanque 15 c. — P. Senet 50 c. — Sidonie Vandecovet 50 c. — Anonyme 1 f. — J. B. Herneuse 50 c. — Maria

Gateau 25 c. — Anonyme 1 f. — Anonyme 50 c. — E. Boussar 25 c. — Julie D'hont 1 f. — Anonyme 50 c. — Marie Ingelbert 50 c. — H. Odoux 10 c. — J. Fremaux 50 c. — Gustave Picard 50 c. — L. Florin 40 c. — E. Cornille 25 c. — H. Play 25 c. — Carlos Desobry 50 c. — L. Lujenne 50 c. — Glotaire Lecomte 20 c. — E. Dorchy 50 c. — Albertine Englebet 25 c. — Julie Debarbieux 25 c. — Maria Poupart 25 c. — Julie Dufermont 25 c. — Rosalie Goubet 25 c. — Marie Menet 50 c. — G. Defrenne 20 c. — Joséphine Dubois 40 c. — H. Rigolle 50 c. — Henri Pollet 50 c. — H. Florin 25 c. — Arthur Peruck 10 c. — Carlos Lecomte 50 c. — François Hespel 25 c. — H. Merlin 25 c. — Alfred Lerouge 25 c. — Vercoüter 50 c. — Cuvelier 25 c. — Louis Veraye 50 c. — Pierre Louvet 50 c. — Henri Desreux 50 c. — Oscar Louvet 50 c. — Jules Dubrunfaut 50 c. — Florent Nutte 50 c. — A. Bayart 50 c. — E. Nempes 50 c. — Emile Merlin 30 c. — A. Alicart 50 c. — E. Ghesquière 50 c. — Louis Varas 50 c. — E. Lepers 50 c. — Louis Montagne 50 c. — Joseph Deschamps 50 c. — Ferdinand Franchomme 50 c. — J. B. Lejeune 50 c. — Louis Desurmont 50 c. — François Dutrieux 50 c. — Clément Delmotte 50 c. — L. Bourgeois 50 c. — Jules Mazure 50 c. — V. Haneuse 50 c.

Ensemble 51 fr. 50.

Liste 408. — Ateliers de M. Cavois-Mahieu.

Report 70.950 fr. 41.

Ch. Junker 5 f. — J. Gervois 50 c. — J. Martin 50 c. — J. Grimm 25 c. — L. Bourdon 50 c. — L. Tassart 50 c. — F. Dewilf 50 c. — Tissot 50 c. — T. Pennet 50 c. — J. Duverton 50 c. — E. Poissonnier 50 c. — A. Herbau 50 c. — L. Prouvost 50 c. — Pierre Berrière 50 c. — Désiré Bossut 50 c. — G. Derassinois 50 c. — Benoît Batters 50 c. — Amandine Desmond 15 c. — Louise Defrenne 15 c. — Henriette Secret 15 c. — A. Deker 15 c. — Joséphine Decoyère 15 c. — Marie Boquet 15 c. — Marie Goffet 15 c. — Flore Bondry 15 c. — Elisa Lecomte 15 c. — Marie Sec et 15 c. — Omerine Dupont 10 c. — Clémence Savart 20 c. — Sylvie Prouvost 5 c. — Sophie Braye 20 c. — Pauline Daverton 10 c. — Marie Minart 20 c. — Marie Derassinois 20 c. — Clémence Defives 20 c. — Adèle Basse 20 c. — Joséphine Catix 20 c. — Victorine Debucquoy 20 c. — Marie Debucquoy 20 c. — Dumond 20 c. — Jules Gervois 20 c. — Jules Dekker 25 c. — Adolphe Beauce 10 c. — A. Pennet 20 c. — Pierre Debacker 20 c. — Honorine Henneuse 10 c. — Marie Henneuse 10 c. — Julie Henneuse 10 c. — Prouvost Herma 10 c. — Martin 25 c. — Pierre Malsens 25 c. — Marie Delatré 25 c. — Maria Lebrun 25 c. — Odile Kneff 25 c. — Valérie Giard 25 c. — F. Houzé 25 c. — F. Cornet 50 c. — F. Covenry 25 c. — Marie Vercurysse 10 c. — Catherine Declercq 25 c. — Carrette 20 c. — Dekker 20 c. — P. Dewitte 20 c. — E. Dewitte Louis Dekker 30 c. — Griek 20 c. — Charles Dekker 20 c. — Henri Honoré 20 c. — François Sevart 20 c. — Théodore Tassart 20 c. — Charles Dekker 20 c. — Achille Dalle 20 c. — Polydore Savart 20 c. — Elie Douchet 20 c. — J. B. Knoof 20 c. — Louis Prouvost 20 c.

Ensemble 25 f.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :

Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.30 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.

Roubaix, dép., Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47.

Tourcoing, dép., Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52.

Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40.

DE MOUSCRON A LILLE

Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.

Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.43 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.29 — 9.24.

Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL DE ROUBAIX.

France et Allemagne

LA VENGEANCE

PAR TIMON III

auteur de L'HOMME DE PRUSSE

Brochure in-8°. — Prix : 50 centimes.

COMPOSITEURS

On demande de suite de bons COMPOSITEURS TYPOGRAPHES. S'adresser à l'imprimerie du Journal de Roubaix, rue Nain, 1, Roubaix.

En vente à la Librairie J. Reboux, 1, RUE NAIN, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie. Prix : 75 centimes.

AUX ARMES !

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVELIER et VICTOR VERBIE de Lille viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix : 1 fr.

La Société du Crédit Industriel et de dépôts du Nord

26 rue du Pays à Roubaix.

Met à la disposition du public une certaine quantité d'or contre billets de banque à 20 centimes pour cent de prime.

AVIS

Echange de billets contre or PRIME, 5 FR. AU MILLE

S'adresser rue J.-J. Rousseau, 33 à Lille.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts; mastication et prononciation garanties en 3 jours

TOUS LES JOURS

Consultations gratuites de midi à deux heures, M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

Avis aux Militaires et gardes nationaux mobilisés

1000 CABANS EN DRAP BLEU

AVEC CAPUCHON

Confectionnés suivant l'ordonnance seront livrés en détail au même prix qu'à la Préfecture, soit

au prix de fr. 33

Aux grands magasins de la Providence à Roubaix, rue Saint-Georges, et à la succursale de Lille, section de Wazemmes rue Notre-Dame, 261, 263 et 265.

Avis

M. Gustave Sioen a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes les expéditions pour la Belgique et au-delà, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, l'Ouest et le Midi de la France, Le Cateau, Fourmies et les environs.

S'adresser, 99, rue du chemin de fer.

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPÔT DE TISSUS

pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse à 4 fr. 75

Drap bleu mat. à 6 fr. 90

Drap castorine bleu 8 fr. 90

Drap castorine bleu supérieur 10 fr. 90

Drap castorine extra fin 15 fr. 75

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées.

S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence.

Compagnie d'assurances générales SURLAVIE

87, — rue de Richelieu, — 87.

FONDÉE EN 1819

La plus ancienne des compagnies françaises d'assurances sur la vie).

Fonds de garantie : 90 millions réalisés ASSURANCES POUR LA VIE ENTIERE. — Le capital payable aussitôt le décès de l'assuré.

ASSURANCES MIXTES. — Le capital payable à une époque déterminée à l'assuré, s'il vit, ou aussitôt son décès, à ses héritiers.

ASSURANCES A TERME FIXE. — Le capital payable seulement à l'époque fixée, soit à l'assuré s'il est vivant, soit à ses héritiers, s'il est décédé.

PARTICIPATION DE 50 0/0 dans les bénéfices produits par ces 3 natures d'assurances

RENTES VIAGÈRES immédiates ou différées sur une ou plusieurs têtes.

Affaires réalisées pendant les années 1868-1869

Capitaux assurés..... 120,919,753 f.19

Rentes viagères..... 1,814,835 f.30

Assurances en cours au 31 décembre 1869

Capitaux assurés..... 278,128,787 f. 47

Rentes viagères..... 6,300,449 f. 10

Répartition aux assurés pour les bénéfices de la période biennale 1868-1869..... 2,559,307

S'adresser, pour renseignements et prospectus, à MM. Loncke père et fils, directeurs particuliers, rue de Barre, 20.